

## CoGreen : test de liquidité

En vue de proposer à l'assemblée générale de CoGreen la distribution d'un dividende au titre de l'année 2023, le conseil d'administration a vérifié le test de liquidité tel que prescrit par le CSA et confirme que la société pourra, en fonction des développements auxquels on peut raisonnablement s'attendre, continuer de s'acquitter de ses dettes actuelles et futures au fur et à mesure de leurs échéances pendant une période d'au moins douze mois à compter de la date de la distribution.

Le test de liquidité sur les états financiers de 2023 consiste à comparer les actifs disponibles (après distribution du dividende) avec le passif à court terme :

$$\frac{(403.207,24\text{€} - 306.256,90\text{€})}{15.194,95\text{€}} = 2,81$$

Les actifs disponibles au 31 décembre 2023 se composent de 403.207,24€ de créances commerciales à un an au plus en excluant le montant de 860.500€ de réduction de capital qui sera effectuée après l'assemblée générale ordinaire et relative aux 5 premiers parcs de 2013.

Le passif à court terme se compose de 15.194,95€ de dettes fournisseurs.

Le test de liquidité étant supérieur à 1, la société dispose de suffisamment de liquidité à court terme pour honorer ses dettes après avoir distribué le dividende de 306.256,90€.

Le CSA préconise également de procéder à un test de liquidité sur des données prospectives.

A cet effet, un compte de résultat prévisionnel a été élaboré sur base des hypothèses suivantes :

- 30 centrales de production (pas de nouvelle augmentation de capital) ;
- Un pourcentage variable moyen de 1,5% pour toutes les centrales de production (sur un maximum de 3,5%) ;
- Des frais annuels de fonctionnement de 23.000 €

Le compte de résultat et le bilan prévisionnel seraient alors les suivants :

		<b>Total</b>
Immobilisations financières	EUR	4.663.750
# actions B	#	35.960
Coûts d'exploitation	EUR	-23.000,00
Produits des immobilisations	EUR	224.241,15
Autres produits financiers	EUR	18.000,00
Impôt	EUR	0,00
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>EUR</b>	<b>219.241,15</b>
Bénéfice reporté	EUR	52.457,72
<b>Bénéfice à effectuer</b>	<b>EUR</b>	<b>271.698,87</b>
Dotation à la réserve légale	EUR	-10.962,06
<b>Résultat (max) à distribuer</b>	<b>EUR</b>	<b>260.736,81</b>
<b>Dividende</b>	<b>EUR</b>	<b>241.574,88</b>
<b>Dividende/action</b>	<b>EUR</b>	<b>6,72</b>
<b>Rendement</b>	<b>%</b>	<b>5,37</b>
<b>Bénéfice à reporter</b>	<b>EUR</b>	<b>19.161,93</b>

<b>Actif</b>	<b>EUR</b>	<b>Passif</b>	<b>EUR</b>
Créance	4.663.750	Capital	4.494.750
Autres créances	273.693	Réserves légales	105.676
Liquidités	0	Résultats reportés	19.162
Comptes de régularisation	420	Fournisseurs	10.000
		Impôts	72.472
		Autres dettes	169.102
		Comptes de régularisation	66.700
<b>Total Actif</b>	<b>4.937.863</b>	<b>Total Passif</b>	<b>4.937.863</b>

Le test de liquidité effectué sur les données prévisionnelles donne un ratio de 3,21. Dans ce cas de figure, la société disposera également de suffisamment de moyens financiers pour honorer ses dettes à court terme futures estimées, après avoir distribué un dividende.

$$\frac{(273.693,28€ - 241.574,88€)}{10.000€} = 3,21$$



N. Priem  
Président



M. Sas  
Administrateur